

L'Action

Tombé dessus! Escrasas lous! (CYRANO)

LE NUMERO: CINQ SOUS.
PAR AN: DEUX DOLLARS.

DIRECTEUR:
JULES FOURNIER

MONTREAL
72, Rue SAINT-GABRIEL, 72
Téléphone: Main 5356.

CINÉMA

Un fonctionnaire provincial, préposé à la direction des émigrés, nous donne la raison du nombre extraordinaire de sans-travail qu'il y a encore à Montréal malgré la reprise des travaux en plein air.

Dans toutes les villes et communes d'Ontario le principe de l'assistance publique est admis; partout la municipalité se reconnaît l'obligation de venir en aide aux nécessiteux. Mais il y a secours et secours.

Par exemple, la ville ou la commune peut loger et nourrir les nécessiteux, — et alors, pour une famille de cinq personnes elle ne s'en tire pas à moins de \$7 par semaine, — ou elle peut les expédier à ses frais sur quelque point du territoire où ils ont plus de chances de trouver à gagner leur vie. Or, un arrangement avec l'administration des chemins de fer leur permet d'acheter des billets d'assistance pour n'importe quel point du réseau, à raison d'un demi-sou du mille; soit, pour l'envoi d'une famille de Cornwall, Brockville ou Toronto à Montréal une dépense de trois à cinq piastres y compris les provisions de bouche, en supposant les enfants âgés de 12, 8 et 4 ans respectivement. On voit tout de suite pourquoi les municipalités ontariennes n'hésitent pas entre l'alternative de nourrir leurs sans-travail et celle d'en faire cadeau à M. Martin — c'est-à-dire à Montréal.

Le fonctionnaire en question se fait fort de prouver que les deux-tiers des sans-travail qui fourmillent à l'heure actuelle sur nos places publiques nous sont venus de cette façon, à la suite des promesses de M. Martin.

Voilà, pour la direction de l'Assistance municipale, un sujet d'enquête tout trouvé.

A propos d'enquêtes, il est enfin sorti quelque chose de celle du juge Fortin, sous forme d'une accusation de parjure portée contre l'ex-échevin Judge devant les tribunaux. Cette affaire ira-t-elle jusqu'au bout, nous n'en savons rien. Notons seulement que la plainte est déposée par un particulier, et que c'est, de la part des pouvoirs publics, un véritable encouragement à la malversation que de laisser aux seuls particuliers l'initiative de pareilles poursuites, avec tous les ennuis, tous les frais qu'elles entraînent pour les plaignants. Si la loi ne permet pas au procureur-général d'intervenir d'office, sinon dans tous les cas de notoriété publique, au moins dans les cas établis par des enquêtes quasi-judiciaires, la loi devrait être changée. L'impression qui ressort de l'état de choses actuel, c'est que le procureur-général pactise avec les malversateurs. Nous comprenons que M. Gouin ait des mansuetudes particulières pour un Bérard, mais quand il s'agit d'un pauvre diable de Judge, qui au fond n'est que Giudice...

Sur la recommandation des Commissaires, la Ville vient d'acheter mille tonnes de mastic d'asphalte à M. Rodolphe Brunet au prix de \$14 la tonne, malgré une offre de \$13. Le mastic de M. Brunet est tellement supérieur, paraît-il.

Il en est notamment des rapports d'ingénieurs-experts comme de la statistique: il y a peu de choses qu'on ne puisse leur faire dire.

Il se peut aussi que l'article de M. Brunet soit véritablement incomparable, quoique la complaisance qu'une enquête quasi-judiciaire a démontré qu'avaient pour lui certains fonctionnaires municipaux, justifie sur ce point quelque scepticisme.

Ce que l'on sait — et de façon indéniable, — c'est que le Granit, la Scorie et l'Asphalte sont plus que jamais les "boss", à l'Hôtel de Ville.

La science du pavage a fait des progrès immenses depuis quelques années dans le monde entier. Aux Etats-Unis seulement il y a aujourd'hui en usage dix espèces de pavage qui n'existaient pas il y a quinze ans. Et chacun est le pire ou le meilleur, suivant la nature du sol, l'intensité du roulement, les conditions climatiques; la preuve en est, par exemple, que des pavages condamnés à Montréal donnent pleine satisfaction à Toronto voire à Westmount et à Maisonneuve. A Montréal, le grand-vizir Saint-Georges a décrété il y a vingt ans, Préfontaine étant sultan, qu'on n'avait besoin de rien que du Granit, de la Scorie et de l'Asphalte. Saint-Georges engendra Barlow qui décréta: Asphalte, Granit et Scorie. Barlow engendra Janin qui décréta: Scorie, Asphalte et Granit. De temps à autre, devant des protestations trop bien motivées, on a livré à d'autres matériaux un bout de rue, un coin de place publique, mais presque toujours dans des conditions qui rendaient virtuellement l'épreuve illusoire — comme de mettre dans des rues de gros roulage, aménagées sur d'anciens cloaques, des pavages destinés à la petite circulation, et qui, bien employés, auraient pu, par leur bon marché et par leurs qualités naturelles, faire à l'asphalte une concurrence dangereuse. Aujourd'hui le règne de la trinité Granit-Scorie-Asphalte est si fermement consolidé à l'Hôtel de Ville qu'il n'y a pas de travaux de voirie pour lesquels ne s'appelle pas Lawrence (Scorie) ou Rodolphe Brunet (Asphalte); qu'au contraire il suffit de s'appeler Scorie-Lawrence ou Asphalte-Brunet pour avoir sans soumission, sur l'avis des ingénieurs, des adjudications de cent à trois cent mille piastres. D'où vient ce monopole? D'où vient cette tyrannie? M. Rodolphe Brunet, prévoyant la retraite prochaine de M. Janin, — de M. Janin qui a toujours eu pour son asphalte un cœur de père, — s'est démené comme un diable pour faire nommer l'héritier présomptif M. Paul Mercier, qui de fait a été nommé. M. Mercier aura-t-il le courage de rompre avec la tradition établie par ses prédécesseurs, et qui a coûté si cher à la Ville? On préférera-t-il consolider encore, par son autorité, le monopole de Lawrence, de Rodolphe Brunet?

De M. Saint-George et de M. Barlow la pitié due aux morts nous dispense de rien dire, malgré tout le mal qu'ils ont fait à la Ville. Quant à M. Janin, ne serait-il pas temps que ses titres fussent scrutés sérieusement? Est-il ingénieur et de quelle école? Ou bien est-il, comme on l'a souvent affirmé, un simple contre-maître de la Ville de Paris qui s'est élevé à son poste actuel par la crédulité des autres et par son bagout? Le "Herald", avant de passer aux mains de M. Graham, posa la question sous une autre forme, et elle est restée sans réponse. M. Janin peut avoir certaines notions pratiques de génie civil, nous n'en savons rien. Il serait tout de même assez raide qu'un simple contre-maître pût dire aux 700,000 habitants de Montréal qu'ils seront semperternellement "pavés" par Lawrence ou Brunet, et au prix fixé par ces messieurs.

Les anciens commissaires se sont complaisamment laissés abuser par M. Janin au profit de Lawrence et de Brunet: si les nouveaux s'avisent de se renseigner...

Un autre point sur lequel les commissaires feraient bien de prendre garde, c'est les achats de terrains. Le commissaire compétent, M. Hébert, déclare en même temps que la Ville n'a plus besoin de places ni de places de jeux, et dans ce quartier la propriété n'a pas perdu de valeur, au contraire. Il y a toutefois place pour une divergence d'opinions. Il est surtout permis de se demander si l'emplacement est bien le meilleur, et pourquoi M. Hébert, si favorable à l'achat d'un terrain de \$150,000 (c'est en effet le prix total) quand il s'agit d'un garage, est si opposé aux achats de terrains quand il s'agit par exemple, de places de jeux.

La "Gazette" rapportait mercredi qu'à Verdun le conseil municipal est forcé de prendre des mesures pour empêcher les enfants de jouer à la balle dans les rues; que même la police, dans ce populaire faubourg, ne croit pas devoir sévir contre une pratique apparemment rendue inévitable par le manque de places de jeux. M. Hébert ne voudrait certainement pas que ce qui se passe à Verdun arrive à Montréal dans cinq ou six ans. Les anciens commissaires ont fait bien des erreurs; mais l'histoire leur rendra ce témoignage qu'en matière de places et de places publiques ils surent, en général, prévoir l'avenir: presque tous les nouveaux quartiers ont été pourvus; il suffirait à l'administration actuelle de dépenser deux ou trois cent mille piastres dans l'extrême nord de Saint-Denis et à Ville-Émard pour pouvoir ensuite tourner leur attention vers le percement de trous d'air dans les "slums". Qu'il y ait une sérieuse réforme à opérer dans le

mode d'achat des terrains, — par exemple, en demandant des soumissions chaque fois qu'il y a plus qu'un terrain disponible, — nul n'y contredit. Mais que les commissaires refusent d'établir des places de jeux parce que leurs prédécesseurs en ont acheté, c'est tout simplement absurde. Quant à l'argument que le budget est pris par autre chose, c'est comme si l'on disait qu'on va se priver de boire parce qu'on a besoin de manger, ou vice versa. Dans des quartiers comme Saint-Denis et Ville-Émard, d'un peuplement si rapide et si intense, la meilleure économie, comme la plus grande sagesse administrative, c'est encore d'acheter dès maintenant, et aux prix actuels, les terrains dont il est mathématiquement certain que le public, d'ici à quelques années, ne pourra se passer.

M. Hébert a l'intelligence vive, rapide, et une colossale puissance de travail; rien ne prouve qu'il ne fera pas un excellent administrateur. Conseillons-lui seulement de ne jamais prononcer trop vite: "Ceci doit se faire". — "Ceci ne doit pas se faire". — "Ceci est sage". — "Ceci est insensé". Avant de rendre ces jugements sans appel, qu'il attende d'avoir eu le temps de bien étudier la situation.

Un des services que les Commissaires peuvent rendre à la Ville, à l'heure actuelle, c'est de travailler un peu à son embellissement.

Chez nos bourgeois, — commissaires échevins et autres, — on entend généralement, par "l'embellissement" de Montréal, le fait d'aligner au cordeau, à angle droit, des rues uniformément larges de 66 pieds, se déroulant à perte de vue pour ne s'arrêter qu'aux obstacles naturels, et encore!

M. Hébert, qui passe pour avoir du sens artistique, MM. Côté et MacDonald qui connaissent l'Europe et ont de la culture, M. Ainey, ouvrier intelligent, ne saisisent-ils pas tout le grotesque de cette conception de l'esthétique urbaine? Avec notre voirie en damier, nous ne savons même pas où placer nos monuments; il nous faut les fourrer dans les "parcs", parmi les arbres, comme le monument Dollard, ou sur un fond d'arbres, comme le monument Cartier. Ni carrefours, ni places, ni rond-points comme il s'en trouve par centaines dans toutes les capitales du Vieux-Monde. De là l'apparence morne et plate que présenterait notre ville, sans quelques avantages naturels que la bêtise échevinale... ou commissariale n'a pas pu détruire, comme le Mont-Royal, l'île Sainte-Hélène et certains coins du Parc Lafontaine (1).

Pour voir ce qu'un monument se profilant sur l'horizon au milieu d'une place publique, ou fermant l'horizon au fond d'une avenue, peut ajouter aux attrait d'une ville, on n'a qu'à s'arrêter dans la rue Saint-Hubert, à l'intersection de la rue Cherrier, à l'heure du crépuscule. Au bout de cette rue, sur le côté nord de l'avenue du Mont-Royal, il y a, les unes derrière les autres, deux ou trois constructions qui, vues de loin dans l'embrasement du soleil couchant, présentent, par leurs plans successifs, le contour extérieur d'un arc de triomphe. On sait que ce sont d'ignobles boîtes en bois et en briques, édifiées uniquement en vue du tour pour cent; cependant leur vue, à cette heure du jour, suffit pour nous reposer de la banalité du quartier environnant. Un beau portail d'église — d'église comme nous en aurons le jour où il faudra, pour les construire, d'autres titres de compétence que d'appartenir au Tiers-Ordre — ferait admirablement à cet endroit!

S'il faut absolument, pour la commodité du public, que les rues à tramways n'offrent ni courbes ni brisures, que la volonté de Dieu soit faite! Mais nous avons quelques avenues qui échappent à l'emprise du Minotaure. Tâchons donc de faire en sorte: 1o qu'elles aboutissent quelque part, 2o qu'elles n'aboutissent

(1) — C'est peut-être ici le temps de rappeler ce qui arriva il y a quatre ans à propos de la Graves Farm, dans le quartier Saint-Denis. Un philanthrope anonyme offrait gratis à la Ville, par l'entremise de la "Montreal Trust Co", cette terre de 200 arpents, valant dès cette époque \$400,000 et cotée aujourd'hui à plus d'un million. Parce que les commissaires du temps ne voyaient pas jour d'y combler (!) d'anciennes carrières d'une superficie totale de vingt arpents, et qui d'ailleurs pouvaient être à très bon marché converties en étangs, la terre ne fut pas acceptée; on ne fit même pas au philanthrope inconnu l'honneur d'une réponse.

pas invariablement à un champ de cailloux ou à un dépôt.

Et ceci m'amène à dire que la réforme préalable, celle qui devrait précéder toutes les autres, ce serait encore de faire lire le dictionnaire aux commissaires, aux échevins, aux fonctionnaires, pour leur apprendre ce que c'est qu'une "avenue", une "rue", un "boulevard", une "impasse", un "square", un "parc", un "jardin", une "place", une "esplanade". Quand ces messieurs sauraient qu'une "avenue" est par essence une voie urbaine qui mène quelque part, ils auraient peut-être l'idée de mettre quelque chose au bout de ces nombreuses "avenues" qui, dans notre ville, ne mènent nulle part. A défaut de quoi ils pourraient encore changer nos "avenues" en "rues", tout simplement.

L'étranger qui se risque à nous critiquer ne sait jamais à quelles avanies il s'expose. Quelquefois même — comme cela s'est vu pour le livre de M. Arnould — ce sont nos esprits soi-disant supérieurs qui s'insurgent contre la critique, même la plus bénigne, de nos défauts les plus manifestes. Commençons donc par reconnaître que la terminologie de notre voirie municipale, comme le vocabulaire de nos enseignes commerciales, nous place pour la connaissance du français, voire, pour le simple bon sens, au-dessous des nègres d'Haïti ou de Saint-Domingue.

Si MM. Martin, Côté, Hébert, MacDonald et Ainey voulaient faire plaisir aux cinquante hommes intelligents qu'il y a à Montréal, ils demanderaient à un architecte paysagiste de France comment embellir notre ville avec les ressources budgétaires actuelles et sans entraver la circulation.

Mais voilà des considérations qui paraissent bien paradoxales à quatre-vingt-dix-neuf pour cent de nos estimables concitoyens, y compris M. le curé de Saint-Louis-de-France et sir Thomas Shaughnessy, si fiers de leurs gares respectives.

Le Comité France-Amérique demande une subvention à la Ville pour l'aider à établir à Montréal un musée artistique. Les autorités de San-Paolo, de Rio-de-Janeiro, de Buenos-Ayres, villes espagnoles ou portugaises, se sont empressées de se rendre à des demandes identiques du même Comité: à Montréal, ville "française", le projet de création d'un musée artistique s'effondrera toujours devant cet argument qu'il faut d'abord donner de l'asphalte à tous ceux qui en demandent. Si les ignorants étaient seuls de leur "bord", on pourrait peut-être espérer en venir à bout; mais ils auront toujours avec eux l'école qui ne veut pas de bibliothèque publique parce que les catholiques pourraient y rencontrer Anatole France, et qui cite un boutiquier devant les tribunaux pour avoir vendu des moulages de la Vénus de Milo et du "Baiser" de Rodin. Si le Comité France-Amérique veut prendre l'engagement de faire draper toutes ses statues, il a une chance de réussir; autrement, pas. Nous serons s'il le faut, un peuple de sauvages, mais nous ne permettrons pas que l'Art français vienne étaler ici ses cochonneries — comme dit M. Bégin, et avec lui, tout bas, les gens qui lui avancent les fonds pour soutenir sa gazette, quittes à le désavouer quand cela leur aura fait.

Il y avait une fois un gros journaliste qui voulait placer son fiston à l'Hôtel de Ville. Il s'adressa pour cela à M. Lavallée, alors maire, qui lui dit aimablement: "Veuillez donc envoyer votre fils à l'examen d'aptitude. S'il passe, je ferai tout mon possible pour le faire nommer." Comment! rugit le gros journaliste, un examen pour mon garçon! Pour qui me prenez-vous? Vous ne savez donc pas qui je suis, moi le rédacteur en chef de la "Marmite"! Et le gros journaliste sortit en faisant claquer les portes. Le fiston ayant subi l'examen (avec succès d'ailleurs), le maire le fit placer. Le gros journaliste n'en a pas moins gardé à M. Lavallée une rancune féroce, qui se traduisit en toute occasion par des attaques virulentes. Gare à M. Lavallée si, rentré dans la vie publique, il s'avise jamais de faire nommer un candidat sans examen! Il y a à la "Marmite" quelqu'un qui le guette au nom de l'intérêt public, et qui ne le manquera pas!

L'excellente "Justice" d'Ottawa disait dans son édition du 22 mai à propos d'une collecte publique faite dans la capitale:

"Durant une seule journée de sollicitation, la recette perçue en faveur des hôpitaux s'est élevée à \$7,316.96. On

Cinq ans de prison pour avoir volé quatre poulets

Tel était le jugement porté par M. le juge Lange-
lier contre Joseph Grasson.---Mais celui-ci réus-
sit à faire casser cette décision; il est main-
tenant en liberté, après avoir passé un mois en
prison.---Il n'est pas long à quitter la livrée du
bagne

Condamné par M. le juge Lange-
lier à une période d'emprisonnement excédant
de beaucoup la peine prévue par le code,
Joseph Grasson n'est cependant pas resté
longtemps victime d'une erreur judiciaire.
En raison du délit qu'il avait commis,
Grasson était passible d'une amende de
\$20 ou d'un emprisonnement d'un mois.
Le voyant condamner à cinq ans, son
avocat, M. A. Taschereau, se hâta de
chercher remède à l'injustice qui frappait
son client. Des procédures amenèrent
bientôt celui-ci devant M. le juge Laver-
gne. S'étant présenté à l'honorable ma-
gistrat dans le costume rayé des détenus
il devait sortir de cette entrevue, un
quart d'heure après, redevenu un hom-
me libre.

Il avait été accusé devant M. le juge
Langelier du vol de quatre poulets, délit

prévu par l'article 370 du code pénal, le-
quel article fixe à une amende maxima
de \$20 ou à un mois de prison, avec tra-
vaux forcés, la peine applicable, à la suite
d'un premier délit, "à quiconque aura
volé un chien, un oiseau ou tout autre
animal domestique".

Avant déjà passé un mois en prison,
Grasson demandait, par le ministère de
son avocat, à être remis en liberté. Ce fut
M. le juge Lavergne qui eut à décider
si M. Langelier avait ou non, en l'espèce,
outrepasé ses pouvoirs. Il n'hésita pas à
remettre Grasson en liberté.

Il ne restait plus à celui-ci, pour parler
comme M. J.-C. Walsh, C.R., qu'à "révél-
tir ses habits." Il n'eût rien de plus pressé
de s'abandonner sa livrée de détenu
pour retourner à toute vitesse vers sa
famille et ses enfants.

"n'est pas sans se rappeler tous les ef-
forts déployés l'an dernier — dans tout
le Québec et l'Ontario — pour réaliser
"la somme de quelque douze mille piastres
en faveur de la Pensée française. Si
l'on fait donc une comparaison entre les
résultats obtenus samedi dernier et ceux
que l'on a enregistrés il y a un an, cha-
cun pourra être édifié sur la générosité
"patriotique (en général) de ceux qui
veulent conserver tous leurs droits sco-
laires en notre Province."

L'année dernière, pour une faible mi-
norité canadienne-française qui râle sous
le genou d'une brute à deux millions de
têtes, on a, après cinq semaines de tra-
vail préparatoire, recueilli, dans toute la
Province de Québec, \$15,000.

Ce sont les Irlandais des Etats-Unis,
du Canada, d'Australie, de la Nouvelle-
Zélande, qui ont soutenu la vieille Irlan-
de dans sa lutte séculaire pour la liber-
té. Chaque fois qu'un émissaire du parti
nationaliste irlandais a passé au Canada,
— au Canada où les Irlandais sont
huit cent mille — il en est reparti avec
vingt, trente, quarante mille dollars:
qu'on en demande des nouvelles au tréso-
rier du parti à Montréal, M. Fitzgib-
bon. Mais essayer d'apitoyer le Cana-
dien-Français sur le sort d'un compatriote
qu'on égorge, c'est apparemment au-
dessus des forces humaines. Monsei-
gneur Langevin a dit que nous sommes
"terribles pour les discours," mais pitoy-
ables pour l'action. S'il voulait dévelop-
per sa pensée jusqu'au bout, il dirait
qu'avec sa religion tout extérieure, far-
cie de superstitions (le frère André, saint
Expédit), et sa manie de la mettre à tou-
tes les sauces, sa méfiance de parent pau-
vre à l'endroit de la France, sa médiocri-
té satisfaite, son emphase, son double
manque d'imagination et d'esprit d'obser-
vation, son débraillé physique et intellec-
tuel, son respect instinctif pour toute au-
torité, tout succès, toute force brutale,
son goût de la parole vide et des gestes
faux, sa foi aux "rebouteux" et aux char-
latans de la médecine et de la politique,
son impatience de toute critique, son in-
crovable détachement d'un sol conquis si
féliblement par ses ancêtres sur les In-
diens et sur la nature (goût des "Etats"
de "Moriai", etc.), son imprévoyance, son
inconstance et son instabilité de sauvage
et de coureur des bois, son oubli facile
des morts (n'en déplaise à cette gentilleté
et faiblarde musquette d'Abbé Fila-
trault), son insouciance à faire des en-
fants, son indifférence à les voir mourir
("Un petit ange de plus au ciel"), son
improbité de plus en plus grande en af-
faires ("C'est pas écrit"), sa vénération
de vaincu pour la civilisation anglaise,
son admiration de sous-Normand pour la
civilisation américaine qui le ruine au ma-
tériel comme au moral en débauchant ses
gouvernements, en livrant son patrimoi-
ne national au capitaliste étranger, en dé-

sorbitant et détraquant toutes ses facul-
tés, mais en retour lui fournit par-ci par-
là le moyen de voler "honnêtement" quel-
ques milliers de piastres; sa haine sourde
de la civilisation française, que tantôt,
par cupidité désappointée, il accuse de le
tenir pauvre (entendre là-dessus la fleur
de nos parvenus), et à laquelle, plus sou-
vent encore, sans oser la renier ouvertement,
il fait des querelles d'Allemand au nom
de ses "principes" religieux; — avec,
surtout son impuissance monstrueuse à
sentir, en fait d'injustice, autre chose que
le vol matériel, la tracasserie fiscale, le
passe-droit administratif, le Canadien-
Français d'aujourd'hui, "descendant de
Normand, mais seulement au pire sens du
mot, est à tout prendre, et malgré des
qualités précieuses, un type assez infé-
rieur d'humanité.

Montreal will soon be indebted to the man-
agement of the Mail for the birth of a new
evening paper, The Daily News.

The publishers of the Mail once went
a-gunning for Octave Moussau, Achille
Bergevin and L.-P. Bérard with 12-inch
siege ordnance. Bones, skins and all, they
got them, but they came out of the fray
with such a scare that they have carefully
avoided to mention the incident ever since.
The News could not then be expected to be
anything but a dull, stupid sheet. This
should greatly help it to success. With
Englishmen, while a twitly-edited paper
may meet with some degree of success, it
will, however serious, seldom be taken
seriously; for proof of which, the London
Truth. On the contrary, while stupidity
may not be a sufficient qualification in it-
self, an English paper cannot succeed with-
out being more or less stupid. The Montreal
Star's gigantic success is to no small extent
due to the fact that its editorial tone is, in
the average, exceptionally stupid.

It is only fair to add that the French-
Canadian, in his appreciation of news-
papers, is very much English.

En même temps que le News naît à
Montréal, voit le jour à Québec le Journal
des Enfants, modeste publication mensuel-
le où nous trouvons les éloquentes initiales
et reconnaissons la main laïnesse de notre
ami Amédée Denault. Mis sous l'égide
de la Sainte Vierge, le Journal des Enfants
contient assez de choses pieuses pour donner
à ses jeunes lecteurs, au bout d'un an
ou deux, un besoin impérieux, presque phy-
siologique, de lire des histoires de Jesse
James et de Nick Carter. Mais si nos en-
fants (la propagande du Journal des En-
fants se fait dans toutes les écoles de la Pro-
vince) prennent dans "leur" journal le dé-
goût de la religion, nous pouvons en retour
espérer qu'ils y puiseront aussi la haine du
Juif, car nous relevons, dès le premier nu-
méro, plusieurs notes nettement antisémites.
Ce qui importe pour la génération de de-
main, ce n'est pas tant qu'elle sache se res-
pecter, se défendre, c'est qu'elle sache
"gueuler" contre les autres.

Les styles régionaux

PETIT ESSAI DE

"GÉOGRAPHIE LITTÉRAIRE"

LES REGIONS DU NORD-EST

Si nous nous sentons certain de quelque chose en cette étude, c'est que les régions du Nord-Est sont bien les pays du symbolisme. Ça et là, on pourra peut-être rencontrer quelque symboliste dispersés dans le reste de la France; mais même chez ceux-là, on découvrira sans doute des ascendances flamandes ou lorraines, à moins toutes-foies qu'elles ne soient belges, allemandes et peut-être américaines.

Au fond, et je m'excuse de franchir ainsi nos frontières, c'est la Belgique qui est la mère de notre symbolisme. Le symbolisme — et je le dis sans aucune hostilité, car il a rendu de précieux services à la poésie française — est une importation étrangère. Feuilletez l'Anthologie de Van Bever et Léautaud qu'a publiée le *Mercur*; vous serez surpris du petit nombre de Français absolument indigènes que vous y rencontrerez. Voici Elskamp et Eekhoud, nés à Anvers, A. Fontaines, né à Bruxelles, Maeterlinck et Grégoire Le Roy, nés à Gand; Verhaeren, Rodenbach, Denolder, Mockel, Van Lerberghe, Séverin qui, tous, sont belges de naissance. Et encore un Luxembourgeois, Frantz Clément, a-t-il dans le *Littérarische Echo* (1er août 1907) reproché à nos deux anthologistes d'avoir de parti pris négligé les Belges.

Quant aux symbolistes dits français, il est rare que ce soit de véritables Français de France. La plupart se vantent même de leurs origines étrangères et vont très haut dans leur arbre généalogique se rechercher des ancêtres non français. Verlaine est né à Metz d'un père belge. La comtesse de Noailles descend de la maison valaque des Bibesco. Camille Maclair, israélite, revendique des origines lorraines et danoises. La mère de Rété est fille d'un recteur de l'Université de Liège; René Ghil est né à Tourcoing, mais son père est belge; Louis Le Cardonnell est d'origine normande et "lointainement irlandaise" par son père, dauphinois et lorrain par sa mère. Mallarmé a des origines bourguignonnes, lorraines et lointainement hollandaises.

Beaucoup d'entre eux ont passé à l'étranger une partie de leur existence. Arthur Rimbaud, qui est né à Charleville (dans cette partie-frontière de la Champagne dont nous n'avons pas parlé plus haut en étudiant cette province, tant cette région est différente du reste du pays), Arthur Rimbaud a employé sa vie à voyager à travers le monde. Volontaire dans l'armée carliste, puis dans les troupes néerlandaises, il déserte aux îles de la Sonde, visite comme contrôleur de cirque l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la Suède, passe de là en Egypte puis en Abyssinie et finit par mourir à Marseille. Rété a voyagé en Belgique, en Hollande et en Angleterre. Quillard a été professeur à Constantinople. Charles Guérin, né en Lorraine, voyagea longtemps en Allemagne. Mais c'est la Belgique qui fut la terre sacrée du symbolisme: c'était dans les revues belges que les symbolistes surtout se faisaient imprimer; c'est à Mons que fut emprisonné Verlaine.

Les symbolistes ont eu ce grand mérite de disloquer le vers parnassien devenu trop rigide et de rouvrir les échues du sentiment trop longtemps fermées; mais ils n'y sont parvenus qu'en enlevant aux vocables français le sens précis qu'ils avaient jusque-là. Verlaine lui-même recommandait à ses disciples de ne pas choisir leurs mots "sans quel-que méprise". Pour accomplir un tel travail, sans doute momentanément nécessaire, il fallait des hommes qui n'eussent pas à l'égard des mots français un respect qui leur eût été transmis de père en fils. Des autochtones n'eussent pas osé ainsi bouleverser la versification et la syntaxe. Si M. Henri de Régnier a toujours conservé une syntaxe disciplinée, s'il est même maintenant devenu classique, c'est sans doute parce que, Normand de naissance, il était Picard par son père, Bourguignon par sa mère, et qu'il n'avait pas en lui de sang étranger.

La Flandre

L'écrivain qui, vraiment, appartient à la Flandre française met beaucoup plus de retenue dans son mysticisme que les symbolistes purs dont je viens de parler; il le parfume de cette "pudeur" qui, selon M. Henri Clouard, est l'essence même du classicisme. Et je pense à ces deux poètes exquis et si pleins de réserve: Albert Samain, de Lille, et Mme Desbordes-Valmore, qui est de Douai. Dans la façon discrète dont tous deux révèlent leurs émotions et se résignent à leur peine, dans la manière dont ils généralisent un sentiment intime, dans la façon aussi dont ils assoupissent sans l'abandonner le vers classique, il y a un essai bien français de transmutation; grâce à eux, le mysticisme est comme classifié.

Le bon poète Boquelet, lui aussi dévoué "au rite féminin des syllabes mineures", poursuit maintenant l'oeuvre de Desbordes-Valmore et de Samain, il assimile le symbolisme à l'esprit français.

Je ne parlerai ni de Froissart ni de Commines, quoique ce soit la coutume quand il s'agit de la Flandre française; mais ils ne sont pas Français à proprement parler et ne sont pas écrivains belges d'expression

française (sans compter que Froissart est Anglais d'adoption) pourrait nous entraîner très loin du but que nous poursuivons. Disons seulement que la Flandre française est bien différente de la Flandre belge et surtout de la région sensuelle et exubérante de cette Flandre. Les Roubaisiens et les Lillois sont en effet parmi les moins expansifs des hommes; pratiques, positifs, ils se méfient des hommes éloquents et de leurs paroles retentissantes; mais ils ne dédaignent pas la méditation et au besoin la raillerie. Leur gaieté, il est vrai, se surveille et se dissipe en sourires; c'est la gaieté des deux chansonniers narquois: G. Nadaud et Desrousseaux.

La Lorraine

Prise entre la France et l'Allemagne qui se la sont longtemps disputée, qui se la disputent encore, la Lorraine a reçu à la fois une culture germanique et une culture française. Écartelée entre deux nations qui se disputent son âme, la Lorraine a gardé de sa longue existence de souffre-douleur une note mélancolique et défiante. Plus défiante que jamais surtout et plus mélancolique est restée cette faction de la Lorraine que la Prusse détient maintenant en sa puissance. Mais, dans cette partie même de la Lorraine qui est restée aux mains françaises, le style s'observe, il manque de spontanéité. Ce n'est pas qu'au fond l'audace lui fasse défaut; on sent tout au contraire chez le Lorrain une opiniâtreté ardente, des passions qui voudraient parler; mais au moment de s'exprimer, ses ardeurs deviennent hésitantes; une pudeur étrange et voilée de tristesse le empêche de se livrer. La Lorraine a dans les yeux quelque chose de

Ce regard immolé d'une sœur d'hôpital

dont a parlé Anatole Le Braz; on y distingue une profonde sensibilité qui se surveille. Ce qui fait toute l'atmosphère du talent de M. Barrès, c'est qu'il possède une sensibilité de ce genre. Mais est-il pour cela classique comme il le croit? Son classicisme est, en tout cas, d'une nature bien spéciale et fortement imprégnée de germanisme. En Grèce, il l'avoue lui-même, sa sensibilité n'a pas trouvé d'aliment; elle en aurait trouvé s'il eût été d'Ile de France. La lumière trop crue du classicisme grec, tout épris de raison, l'a aveuglé, il comprend mieux la littérature allemande. En Grèce, l'absence de mystère et de brumes l'a découragé. Car, comme tous les Lorrains, comme tous les Allemands aussi, il a le goût des choses abstraites et des méditations sur la mort. C'est Barrès qui a introduit dans la littérature française le roman métaphysique (1). C'est lui qui, reprenant cette théorie de Fichte que la nature extérieure n'était que notre moi extériorisé et rendu plus dense, a mis à la mode le paysage symbolique. Le caractère français, épris avant tout de clarté, fait un peu fi de la métaphysique. Barrès, lui, ne s'est pas contenté d'exprimer des pensées métaphysiques; il a prêté aux arbres des rêves philosophiques; les collines sous son regard sont devenues inspirées. Les traditionalistes les plus clairvoyants ne s'y sont pas trompés; ils ont discerné dans l'oeuvre de Barrès un arôme germanique qui leur a inspiré défiance. La revue *L'Occident* a crié casse-cou aux jeunes Lorrains qui suivaient Barrès. "Je crains, disait l'auteur de l'article, de les voir s'enfoncer dans une mélancolie qui n'est point française, ceux qui n'ont pas les nerfs assez gros pour la supporter, et qu'au fond des principes où courent les sentiers révéreurs, ils ne trouvent la mort allemande." Mais Barrès a précisément les nerfs assez gros pour supporter sa mélancolie et, dans son âme lorraine, il a découvert, à côté du symbolisme germanique, un besoin français de clarté qui l'a retenu sur la pente. Quant au Messin Verlaine, qui était plus proche, topographiquement, de l'Allemagne, et dont le père était Belge, il s'est montré, et de beaucoup, plus germanique que Barrès. "Verlaine, écrivait M. Jean de Gourmont dans le *Mercur* de France du 1er octobre 1912, n'était pas Latin, ni par sa sensibilité inquiète, ni par sa mysticité religieuse et sensuelle, ni par sa langue, ni par ses vers ennemis des sonorités trop brutales et des affirmations trop précises. La musique verlainienne est elle-même si délicate, qu'elle perd déjà tout son charme et tout son mystère à être récitée à la façon méridionale. Si les Méridionaux étaient sincères, ils avoueraient qu'ils n'aiment pas Verlaine; quelques-uns d'ailleurs, l'ont avoué." "Verlaine, a aussi écrit Camille Maclair, a apporté ici le lied"; et dans un article de la *National Zeitung*, Edwig Lachmann a, en ces termes, revendiqué Verlaine au nom de la Germanie: "Paul Verlaine est né à Metz. L'interiorité toute allemande qui s'exprime dans la plupart de ses poèmes confirme la signification que l'on attribue à l'influence locale sur le développement des artistes. Le mélange des races des populations lorraines permet peut-être la supposition que du sang germanique coule dans les veines du poète. On peut même prétendre que Verlaine est le seul

Français ayant dans ses vers cette intimité profonde et émouvante que l'Allemand considère comme le signe particulier du lyrisme, comme elle se trouve, par exemple, dans les chansons populaires ou les poésies lyriques de pur sentiment de Goethe."

Même s'il nous fallait reconnaître que, littérairement parlant, Verlaine fut un Allemand du Sud d'expression française, cela ne voudrait pas dire que la masse des Lorrains soit de tempérament complètement germanique. L'essence de la nature lorraine, c'est justement, comme nous l'avons dit, une combinaison de deux tendances différentes. De par son côté germanique, le Lorrain est séduit par la métaphysique; mais il apporte le besoin français de voir clair. Il est obsédé par l'idée de la mort; et d'autant plus que la culture française l'oblige à la considérer de façon réaliste. Ce n'est pas pour lui simplement le concept du Non-Etre, c'est le squelette de Ligier-Rigier à Bar-le-Duc, avec ses lambeaux de chair qui se détachent; c'est toute la beauté corrompue du livre qui s'appelle *Du sang, de la Volupté et de la Mort*; ce sont les âpres tristesses des *Misères de la Guerre*; et tout cela décrit en une langue concise, à moins que ce ne soit gravé d'un burin pénétrant. A mesure que Barrès s'est enraciné en sa Lorraine, son style s'est dépouillé et clarifié; en bon Lorrain, il ne voit et ne dit plus que l'essentiel.

Justement parce qu'il sent que son tempérament l'entraînerait trop volontiers à la spéculation germanique, le Lorrain a des réactions françaises plus brutales que les habitants des autres provinces. Son style garde la trace d'un effort convulsif, il est tourmenté et opiniâtre. Il n'a pas cet aspect luisant des styles sains et vraiment classiques; il est ascétique et décharné. Que se soient Durkheim, de Cured, Emile Fabre, Jules Ferry ou Méline, les écrivains de ce pays ont un style sévère qui se défie du lecteur et ne se donne pas franchement à lui.

On s'explique que, dans une pareille province, de grands poètes puissent difficilement éclore. Là où la prose elle-même n'ose pas se livrer, la poésie n'a que faire. "Au fond," écrit M. Henri Aimé, un Lorrain qui n'est pas suspect de manquer de sympathie pour sa terre natale — notre Lorraine est rebelle aux poètes. Ceux-ci ne peuvent nous renvoyer que l'écho de leur tendresse. Eux aussi sont plus autobiographes, analystes conscients que créateurs vraiment lyriques. Dernier trait qui les relie aux prosateurs."

LES VOISINS DE LA SUISSE

L'Alsace

Aller de Lorraine en Alsace, c'est passer de la tristesse à la gaieté. L'Alsace a pu connaître les invasions et les tracasseries méquines, elle n'en est pas moins restée souriante et amie de la vie. Erckmann et Chatrian sont peut-être théoriquement des Lorrains plutôt que des Alsaciens, mais ils ont opté pour l'Alsace puisque c'est là que se déroulent les scènes de tous leurs romans. Là ils ont montré l'Alsace heureuse avec son goût pour les bombances et les bals de familles, pour les joyeuses histoires aussi que l'on raconte au coin du feu tout en fumant la pipe. En Alsace, alors, on chérissait l'ironie douce et qui s'exerçait surtout aux dépens des amis, car elle n'était qu'une forme charmante de la joie de vivre qui emplissait les coeurs. About, qui était Lorrain de naissance, mais alsacien par choix comme Erckmann-Chatrian, possédait ce don de raillerie bon enfant, parfois un peu sentimentale, et on le vit se gausser tour à tour et d'Hadi Stavros et du clergé français, à moins qu'il ne se plût à ridiculiser doucement le nez d'un notaire.

Depuis la guerre, l'humour alsacien est devenu plus mordant sans avoir pour cela perdu toute sa bonhomie. Ceux qui ont de l'esprit en Allemagne doivent eux-mêmes trouver un certain plaisir à déchiffrer les albums d'Hansi et de Zislén. Mais le plus délicieux représentant de l'esprit alsacien en France est bien certainement le fils intellectuel d'Edmond About et le père du petit Trost, André Lichtenberger, qui, avec un sourire attendri, a si bien su étudier la frêle et complexe psychologie des âmes enfantines.

La Franche-Comté

A mesure qu'on se rapproche de la Suisse, il semble que l'équilibre de l'âme soit meilleur chez les habitants de notre frontière. Peut-être parce qu'on y respire à pleins poulmons l'air salubre qui a passé sur les montagnes, il semble que la volupté de vivre y soit plus intense. Et je ne veux pas dire pour cela qu'un Franc-Comtois me semble supérieur à un Lorrain ou à un homme des Flandres. Pour un amateur d'âmes, au contraire, le Flamand et surtout le Lorrain seraient plus exquis à contempler parce que leur moi est plus riche en nuances. Ici, nous avons affaire à des êtres tout d'une pièce, à des "natures vigoureuses" qui, suivant la phrase d'E. Deschanel, "aiment la lutte et le combat autant que la victoire elle-même." Ce sont des énergiques comme Proudhon et le peintre Courbet, hommes passionnés et parfois déclamatoires qui ont

trop de chair et trop de muscles pour être des mystiques. L'esprit ici va de pair avec la gaieté. Tristan Bernard, Droz et Nodier sont des Comtois. Ici, peu ou point de brumes germaniques. Le petit vin d'Arbois clarifie les cerveaux.

Il se peut que, comme chez Grandmougin, la forme ne soit pas toujours bien achevée; qu'importe, s'il y passe un bon courant de santé et d'énergie! Sous la plume de deux poètes franc-comtois, Gros et Dionys Ordinaire, se trouve le nom de la Grèce. Ils comparent à la Grèce leur province natale; ils lui découvrent quelque chose d'hellénique et, de fait, quand on passe de Lorraine en Franche-Comté, il semble que ce soit une civilisation nouvelle qui apparaisse et l'on se sent maintenant beaucoup plus près de la Grèce que de la Germanie.

La Savoie

Avant d'en venir à la Savoie, il me faut bien dire quelques mots rapides de la Suisse, comme j'ai parlé brièvement de la Belgique; mais je me garderai de m'y attarder, car la Suisse plus encore que la Belgique est un pays où les diverses cultures se livrent combat comme en un champ clos. Comment pourtant passer tout à fait sous silence un pays qui nous a donné Mme de Staël, J.-J. Rousseau et Benjamin Constant? Grâce à la Suisse dont, au XVIe siècle, la culture était déjà en partie française, le mysticisme germanique n'est pas venu directement battre les frontières franc-comtoises et savoyardes. Déjà, en Suisse française, un premier travail d'épuration et de mise au point avait été accompli: le mysticisme de Genève, par sa rigueur et son étroitesse même, portait la marque de la logique et du rationalisme français. Mais aux écrivains suisses d'expression française, il manquait le tour de main et le naturel auxquels on reconnaît les vrais écrivains de France. Sainte-Beuve a montré comment les plus raffinés d'entre eux se sont trahis en écrivant "trop bien", tandis que les autres, ceux qui étaient épris avant tout de l'idée, ont souvent commis dans leur style les graves négligences. Rousseau, lui-même, cet "extravagant musicien", pour reprendre le jugement de Barrès à son égard,

n'a pas manié la langue avec la même sûreté que Voltaire.

Puis-je ajouter qu'à mon avis les écrivains savoyards sont un peu suisses sur ce point? Même aux plus grands, la langue française ne semble pas tout à fait familière. A cela rien de bien étonnant.

Il n'y a pas si longtemps que la Savoie est française; elle se souvient encore d'avoir été une Suisse entre la France, d'un côté, la Suisse et le Piémont de l'autre. Car par l'Italie aussi la Savoie a été influencée et cela lui a donné une étrange physionomie. De par sa nature, elle est rude comme la Franche-Comté et un peu brutale. Cherchant pseudonyme qui lui conviendrait, M. Payot n'en a pas trouvé de meilleur que celui de M. Bourru; Joseph de Maistre a mené d'énergiques combats pour le Pape et pour la cause de l'Ordre; François de Sales était un apôtre ardent et austère.

Pourtant, ouvrez l'*Introduction à la vie dévote*; vous n'y verrez que festons et qu'astéragales. Il "séraphise", dit Sainte-Beuve, qui l'a surnommé le Bernardin de Saint-Pierre de l'Eglise. L'Académie Florimontaine avait pris pour emblème "un oranger portant fruits et fleurs". Sentimentalité et préciosité gâtent souvent les meilleurs pages. Xavier de Maistre, après avoir rudoyé son domestique, verse une larme sur son soulier, comme nous l'avons tous appris dans notre enfance. Pour le même Xavier de Maistre le mari d'une femme au bal n'est plus pour elle qu'une "décimale d'aimant". Joseph de Maistre, écrivant sur l'infériorité intellectuelle des femmes, se plait à chercher le fin du fin avec une préciosité qu'on ne s'attendait pas à rencontrer chez l'auteur du *Bourreau*. Après des pages très unes et très sèches, M. Henry Bordeaux entasse soudain les concetti, et, sans doute pour expier quelque faute passée, verse lui aussi une larme sur son soulier. Ce sont des maniérismes qui sentent leur Italie; n'y faut-il pas voir aussi une méprise de gens qui, ne pénétrant pas tout à fait les secrets de la langue française, ne saisissent pas bien que sa beauté réside surtout dans sa réserve et dans sa retenue?

CHARLES CHASSE.

Pages Libres.

Dr L. NOLIN TRUDEAU

CHIRURGIEN - DENTISTE

389 rue Saint-Denis

Téléphone : Est 3616

De 9 h. à 5 h. tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 h. à 9 h. du soir.

H. Beauregard

Entrepreneur général
en construction

70, rue St-Jacques, 70

MONTREAL

Téléphone : Main 735.

Résidence : SAINT-HILAIRE

ARTHUR LABERGE

COURTIER D'IMMEUBLES

Saint-Lawrence Hall

Téléphone : Main 7800

Avis aux gens de gout

S'il est une obligation qui s'impose aux gens de goût,

désireux de s'habiller avec élégance,

c'est bien une visite au magasin d'

Oscar Loiseau & Cie

128, rue Saint-Denis, 128

Téléphone : Est 448

Complets de tout genre pour messieurs. — Costumes pour dames. Etoffes de premier choix, main d'oeuvre irréprochable.

SPECIALITE:

HABITS DE GALA

N.B. — Se réclamer de l'"Action."

Tel. Bell: Main 3930

LA CIE GAREAU - SAURIOL

FABRICANTS DE

Livres Perpétuels à Feuilles Mobiles

Livres de Regus pour Comptoirs

Papeterie en général Articles de Bureau

26, NOTRE-DAME (EST)

MONTREAL

Téléphone: Main 5498

Chambre 601

Geo.-H. Thibault

COURTIER D'IMMEUBLES

ET D'ASSURANCES

EDIFICE TRANSPORTATION

Sixième Etage

EMPLOYES

Devenez Capitalistes!

Vous savez fort bien que les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort — mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire quotidien, achetez des contrats dans le "PRET IMMOBILIER LIMITEE", et il vous sera facile d'atteindre ce but tant désiré: l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter des contrats dans le "PRET IMMOBILIER LIMITEE", et il vous sera facile d'atteindre ce but tant désiré: l'aisance, la fortune.

Demandez notre brochure explicative. AGENTS DEMANDES — Le "PRET IMMOBILIER LIMITEE", n'a pas encore d'agents dans tous les districts: il est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

"LE PRET IMMOBILIER LIMITEE" 244, Est rue SAINT-CATHERINE, 244, Est MONTREAL. Téléphone: Est 5779.

La Pâtisserie Française

JOSEPH KERHULU

176 RUE SAINT-DENIS

Tous les jours Thé-Concert

de 4 h. 30 à 6 h. 30.

Compagnie des Tramways de Montreal

Horaires Suburbain d'Hiver

1913-1914

LACHINE: DU Bureau de Poste: Service de 10 min. de 5.40 a.m. à 8 a.m. Service de 20 min. de 8.00 a.m. à midi. Service de 10 min. de midi à 7.10 p.m. Service de 20 min. de 7.10 p.m. à minuit.

DE LACHINE: Service de 20 min. de 5.30 p.m. à 5.50 a.m. Service de 10 min. de 5.50 a.m. à 9 a.m. Service de 20 min. de 9.00 a.m. à midi. Service de 10 min. de midi à 8.00 p.m. Service de 20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m. Dernier tramway spécial à 12.50 a.m.

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL: De St-Denis à St-Vincent: Service de 20 min. de 5.20 a.m. à 6.00 a.m. Service de 15 min. de 6 a.m. à 8 a.m. Service de 20 min. de 8 a.m. à 4 p.m. Service de 15 min. de 4 p.m. à 7 p.m. Service de 20 min. de 7 p.m. à 8 p.m. Service de 30 min. de 8 p.m. à 11 p.m. Tramway se rendant à St-Vincent, 11.30 p.m.

Tramway se rendant à Henderson, seulement, minuit. Tramway se rendant à St-Vincent, minuit quarante.

De St-Vincent à St-Denis: Ser. de 10 min. de 5.50 a.m. à 6.30 a.m. Ser. de 15 min. de 6.30 a.m. à 8.30 a.m. Ser. de 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. Ser. de 15 min. de 4.30 a.m. à 7.30 p.m. Ser. de 20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m. Ser. de 30 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m. Tramway partant de St-Vincent à minuit. Tramway partant d'Henderson à minuit et vingt.

Tramway partant de St-Vincent à 1.10 a.m. CARTIERVILLE: De la Jonction Snowdon: — Service de 20 min. de 5.20 a.m. à 8.20 p.m. Service de 40 min. de 6.20 p.m. à minuit. De Cartierville: Service de 20 min. de 5.40 a.m. à 8.40 p.m. Service de 40 min. de 8.40 p.m. à minuit et vingt.

MONTAGNE: De l'avenue du Parc et Mont-Royal: — Ser. de 10 min. de 5.40 a.m. à 8.40 p.m. Service de 20 min. de 8.40 p.m. à minuit et vingt.

TETRAULTVILLE: De l'avenue Victoria: Service de 10 minutes de 5.40 a.m. à 8.30 p.m. Service de 20 min. de 8.30 p.m. à minuit et demie.

BOUT DE L'ILE: Service de 30 min. de 5 a.m. à 9 p.m. Ser. de 60 min. de 9 p.m. à minuit. Service de 15 min. de 5 a.m. à 6.30 a.m. Service de 30 min. de 6.30 a.m. à 8.30 p.m.

MONTREAL-TORONTO 9 h. et 9 h. 40 du matin, 7 h. 30 et 10 h. 30 du soir.

Wagon - salon - buffet - bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité sur les trains de nuit.

L'"International Limited" Le meilleur train du Canada

Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9 h. du matin tous les jours.

MONTREAL-OTTAWA 8 h. et 9 h. 10 du matin, 4 h. et 8 h. 05 du soir. Trains de 9 h. 10 du matin et 4 h. du soir tous les jours, excepté le dimanche; trains de 8 h. du matin et 8 h. 05 du soir tous les jours.

Wagon-salon, buffet et bibliothèque sur tous les trains. Wagon-salon et wagon-salon-buffet-observatoire Pullman sur les trains de 9 h. 10 du matin et 8 h. 05 du soir.

BUREAU EN VILLE: 122 rue Saint-Jacques (téléphone: Main 6905), Hôtel-Windsor et Gare Bonaventure.

LA COMPAGNIE MARCHAND FRERES, Limitée IMPRIMEURS 56, Rue Amherst. Montréal Téléphone Bell: Est 3396.

Le "Monde"

L'écurie cléricale

Nous rappelions, dans un de nos derniers numéros, un pari célèbre de M. de Baudry d'Asson. Les fantaisies du député de la Vendée ont souvent défrayé la chronique de sa circonscription.

Jadis, M. de Baudry d'Asson avait organisé des courses à Challans. C'était à l'époque où Jules Ferry venait de faire discuter au Sénat son fameux article VII sur le monopole de l'enseignement supérieur.

M. de Baudry d'Asson, qui possédait alors plusieurs chevaux de courses, avait appelé l'un d'eux: "Article VII."

Le jour de la réunion des courses de Challans, le cheval du député monarchiste se mit en ligne avec quelques concurrents, d'ailleurs de classe fort inférieure à la sienne.

Dès le départ donné, "Article VII" prit une forte avance sur le peloton. Il avait course gagnée, lorsque, à une vingtaine de mètres du poteau, le jockey qui le montait arrêta net le cheval et se laissa distancer par les autres partants.

Ordre d'agir ainsi avait été donné par M. Baudry d'Asson à son jockey. L'arbitre monarchiste, adversaire fougueux de Jules Ferry, avait tenu à ce que l'"Article VII" fût battu.

Le roman du Grand-Duc

Une nouvelle sensationnelle a ému les cercles immenses de la haute aristocratie pétersbourgeoise.

Le grand-duc Dimitri aurait offert au tsar de renoncer à tous ses droits à la couronne impériale pour épouser une jeune et jolie Américaine qu'il a rencontrée au Skating de la capitale russe. Il en est passionnément épris. Ce coup de foudre aurait éclaté si soudainement que Nicolas II se serait trouvé dans la nécessité de prendre une résolution décisive à l'égard de son cousin germain.

On sait qu'il avait été beaucoup question du mariage du grand-duc avec l'une des filles de l'empereur. Son nouveau projet de mariage apparaît donc comme une offense grave qui sera probablement punie de l'exil.

Le grand-duc est entré, depuis le mois de septembre, dans sa vingt-deuxième année. Il est le fils du grand-duc Paul, qui épousa, après la mort de sa première femme, une divorcée, et qui, à cause de cette union, fut banni de la Cour. Le jeune Dimitri fut élevé par la grande-duchesse Elisabeth, sœur de la tsarine douairière et veuve du grand-duc Serge tombé sous les coups d'un assassin. Il était le favori du tsar. Aussi sa renonciation est-elle vivement commentée.

Le nouveau genre

On a remarqué avec amusement, dans la tribune des sociétaires, au Concours hippique, quelques jolies femmes arborant un monole.

Pendant longtemps on ne vit à Paris que la comtesse de T... et Mme S... portant le carreau dans l'oeil. Le privilège de cette originalité leur est maintenant ravi, et chaque jour les fidèles du Concours ont pu admirer une dizaine de jeunes femmes, fort élégantes, qui suivaient le parcours d'un monole intéressé.

Evidemment, avec un costume tailleur le monole est très sport. Va-t-il détrôner le face-à-main?

Au Royaume de la Mode

Avec les dernières épreuves de l'Hippique s'ouvre la "season" parisienne: conférences, bridges, tangos, furlans et réceptions gastronomiques.

Pour décorer leur table et informer les invités des mets offerts à leur convoitise, les maîtresses de maison recherchent des porte-menu sensationnels.

Deux écoles se partagent nos faveurs. Les gens sérieux, les gourmets préfèrent les menus enchâssés dans quelque reproduction artistique d'une gravure de Debucourt ou de Moreau le Jeune.

Les profanes, les gourmands recherchent les menus "style ensamble" avec des aquarelles vives de Lepape, Barbier ou Gosé.

Le tango a fourni, bien entendu, des thèmes incépables. Enfin, certains menus inscrivent leurs fastes sur des ailes de papillons parsemées de paillettes, sur le dos de cochenilles ou sur des pétales de rose. C'est délicieux.

Le nom des convives se calligraphie sur des cartons entourés de décors fleuris. Un modèle amusant comporte le "perroquet balanceur" posé en équilibre sur le bord du verre et portant en son bec l'indication précieuse.

Enfin, il existe de petites cartes où, après le nom du convive, se trouve gravé un conseil utile:

Monsieur X...
est prié de laisser ses pieds sous sa chaise.
Ou bien encore:

Madame X...
serait fort aimable
de laisser de l'entre-mets à ses voisins.

C'est le carton moralisateur et vous pouvez ainsi flageller vos invités, sport pittoresque.

Le plus curieux, c'est que les formules se trouvent toutes préparées chez les graveurs chics. Nos vices, hélas! n'ont plus rien de caché...

Nouvelle contribution à l'étude du pied féminin. Les petits souliers en vogue sont d'allure modeste: noir et fauve, noir et bistre, ils se parent uniquement d'un petit liséré qui côtoie le bord et cerne les garants.

Les souliers-cothurnes commencent à se vulgariser et l'on parle sérieusement du retour des bottines Second-Empire: tige très montante, découpée de volutes capricieuses et parées d'un gland.

Un cordonnier célèbre vient de déposer—car ces diligents artistes déposent leurs créations—un suave modèle de bottine "Impératrice" à toute petite claque noire et à haute empeigne de cuir bleu cru.

Des bottines Marengo avec le pantalon raide dont on nous menace! Quelle évolution inattendue!

Mais combien je préfère la vision délicate offerte à la Générale du Théâtre Réjane par Mlle Provost, qui déambulait dans les couloirs les pieds nus et roses, simplement soutenus par une mince semelle et des lacets roses! "Incessu patuit Dea"... (Ça n'est pas la marque de fabrique, mais bien une citation latine.)

Sans quitter le chapitre des chaussures, présentons aux dandies un nouvel "appareil à cirer".

Personne n'ignore qu'un élégant prépare chaque matin ses brodequins et patine lui-même ses bottes. Aucun domestique ne possède à fond l'art délicat des pâtes et du polissage à l'os. Il faut opérer en personne.

Alors, autant vous servir de cette brosse miraculeuse à deux bords: nettoyage et polissage. L'intérieur de la brosse est adroitement creusé et renferme tout le jeu des onguents, des cirages et des crèmes. Une gaine spéciale, enfin, permet de saisir l'instrument sans se salir les doigts.

Avec ce dispositif pratique, on met une heure vingt à préparer ses escarpins. Mais n'importe, c'est du dandysme et du meilleur.

Admirons en passant combien l'art discret du brosseur se perfectionne à notre époque: brosses "pneumatiques" où chaque brin cède à la pression du cheveu; brosses à habits interchangeables, chaque poil pouvant être individuellement renouvelé après usage; brosses à dents en fibres de bois de teck, sans compter, dernière venue, la brosse à table de jeu...

Figurez-vous une brosse plate, à crins fins. Sur le dos de la brosse sont peints des carreaux, des trèfles, des coeurs. Sur quelques modèles on a même figuré le "microbe du bridge".

LETTRES ET ARTS

A la Nationale

Il est convenu qu'un portrait, pour être beau, doit enlaidir le modèle. On dit alors qu'il a du "caractère".

A ce compte, le portrait de M. Maurice Barrès par M. Zuloaga est fort beau. Entendez que le défenseur des clochers de France y est fort laid.

Il a une tête de lévrier très longue et très aplatie, et un nez qui n'en finit plus. Il est peigné comme un dénicheur d'oiseaux. Il a un goître de pélican. Et ce outre, il a l'air d'avoir mal au coeur.

Il est pourtant très fier de lui. Dans sa main l'on reconnaît un trois cinquante à couverture jaune. C'est "Le Greco ou le secret de Tolède".

Devant lui, s'étend l'Apère et montueuse Tolède. Elle est toute petite et M. Maurice Barrès est très grand. Cela rappelle le tableau où M. Perrichon était représenté énorme devant un Mont Blanc miniature.

Mais pourquoi tient-il son livre en regardant Tolède? M. Zuloaga veut-il insinuer que M. Barrès avait achevé la description de cette ville avant de l'avoir vue? C'est vraiment faire injure à l'illustre écrivain.

M. Zuloaga a exposé un autre portrait celui d'un cardinal. Cette Eminence a l'air d'un brigand. Pour qu'un portrait de cardinal soit beau il faut qu'il ressemble à un brigand. Et pour qu'un portrait de brigand soit parfait, il faut qu'il ressemble à un cardinal. Chacun sait cela.

C'est M. Lucien Simon qui cette année a présidé au placement des oeuvres. Il a forcé un certain nombre de tableaux dans une sorte de cave qui ne reçoit jamais la lumière du jour et qui est constamment éclairée à l'électricité. On juge si les peintres dont les oeuvres sont acérées dans ce dépotoir doivent faire la grimace.

Mais M. Simon, pour couper court à toute réclamation, a pris un parti héroïque. Il a lui-même placé dans cette affreuse salle son meilleur tableau: "La leçon de danse." M. Simon est digne d'être célébré par un nouveau Plutarque.

M. Raffaelli est allé à Venise et il en a rapporté les images les plus exquises. Jamais son pinceau ne fut plus allégre, ni sa palette plus ensoleillée. Le bon Raffaelli a commencé par représenter les fortifs de

Je ne vous décrirai pas ce streptocoque, il est affreux, affreux, affreux...

PIERRE DE TREVIÈRES.
Du "Cri de Paris".

Paris; puis il a été en Avignon pour se réchauffer. Maintenant il descend en Italie. L'année prochaine il ira probablement en Afrique. Il a bien raison. Il soigne ses rhumatismes.

Son ami M. Bartholomé a envoyé au salon un admirable monument funéraire: une jeune femme nue qui se penche en pleurant sur une stèle de marbre. On la voit de dos. C'est la partie du corps que le maître Bartholomé réussit le mieux. Voilà pourquoi il traite toujours des sujets où les reins féminins se présentent aux yeux ravis des spectateurs.

Dans un de ses chefs-d'oeuvre, "Le Secret", trois femmes réunies visage contre visage pour bavarder nous montrent toutes trois leur dos. Dans son "Monument aux Morts" du Père-Lachaise, une jeune femme entre aux enfers et naturellement c'est le dos qu'elle s'offre à notre vue...

On prête souvent aux artistes des idées sublimes et des intentions profondes quand leur principal souci est tout simplement de mettre en bonne lumière une belle paire de ce que vous savez.

Que dire du maître Alfred Roll, qui n'ait été cent fois dit: Louerons-nous sa technique? Chacun sait qu'il n'en est point de plus sûre.

Nous préférons proclamer l'éternelle jeunesse de son inspiration. Son lumineux plafond destiné au Petit-Palais montre un amant de la Beauté qui se rue magnifiquement à la conquête de la déesse. Les jeunes gens d'aujourd'hui répètent volontiers que leurs aînés étaient des endormis. La vigueur d'Alfred Roll proteste.

Quant à son fils, Marcel Roll, c'est un fort bon peintre et il est "lui-même". Entendez bien tout ce qu'il y a de mérite à "être soi-même" quand on est le fils d'Alfred Roll.

Citons encore quelques artistes dont les oeuvres sont dignes d'admiration... MM. Aman Jean, plus languide et plus délicat que jamais; Desvallières, mystique et rude; Maurice Denis, idyllique et harmonieux; Laurent Gsell, truculent et flamboyant; Madeline, tendre et discret; Gaston, à la fois précis et nostalgique.

Mentionnons aussi les belles sculptures de Bourdelle, de Dejean, de Mars-Vallée et de Mlle Poupelet.

Le geste

On a beaucoup commenté le geste que se permit M. Jean Richepin devant les électeurs de l'Aisne—un geste qui, dans les chambrées, sert à exprimer le mépris et aussi le défi.

Si le poète les "Gueux" allait reconve-

ler ce geste devant ses élégantes auditrices des "Annales".

Mais un bruit rassurant a couru: ce serait un faux Richepin qui, usurpant la personnalité de l'illustre académicien, aurait insulté le suffrage universel.

Peut-être M. Mézière, le héros d'un récent roman qui fit sensation et un peu scandale?...

M. Mézière est contumace de ce genre de plaisanteries.

Du "Cri de Paris".

Le Sottisier universel

Nous avons aujourd'hui cent pour cent de moins de missionnaires qu'il y a six ans, et ces missionnaires, bien entendu, ont été remplacés par des missionnaires étrangers. — "Le Temps", 13 mars.

C'est la première fois que Deubel demande quelque chose et c'est la première fois aussi sans doute qu'il obtiendra ce qu'il demande. — "Paris-Journal", 19 mars.

La femme, comme la fable d'Esopé, c'est ce qu'il y a de meilleur et de plus mauvais et l'esprit profondément observateur du conférencier présageait une de ces causeries étincelantes émaillées à chaque pas de perles rares. — "L'Homme libre", 23 mars.

Les militants ruraux, qui ne connaissent souvent de la politique que les luttes et les coups, ne savent pas toujours qu'aux basques des hommes en vue s'accrochent des sangues pour attirer sur elles des reflets de gloire. Ces sangues ne sont pas des collaborateurs. — "Écho républicain du Valois", 22 mars.

Coquilles et drôleries

Pour prévenir les manifestations qui pourraient se produire à l'occasion des obsèques de M. Calmette, des mesures d'ordre très sévères ont été arrêtées par M. Hennion au cours d'une conférence à laquelle avaient été condamnés hier soir les principaux collaborateurs du préfet de police. — "Gil Blas", 20 mars.

Il (Victor Hugo) mangeait par exemple de ses cent-vingt-huit dents intactes avec une glotonnerie tranquille qui donnait une rude idée des estomacs fabriqués en 1802. — Léon Daudet, "Fantômes et Vivants", p. 7.

M. Weinfield dresse des autruches, des zèbres, des gazelles, et leur fait exécuter des courses surprenantes. — "L'Intransigeant", 9 mars.

Du "Mercure de France".

The Dow ALES-PORTERS

Toutes les Bières et Porters Dow, en Bouteilles, sont Embouteillées à la Brasserie

Les BIERES DOW font goûter aux connaisseurs le meilleur malt d'orge et les plus fins jus de houblon bien mûri, dans le mélange le plus parfait. Les dernières BIERES DOW ont établi un nouveau record d'excellence. C'est manquer une aubaine que de ne pas insister pour avoir la BIERE "DOW."

La Bière "Dow" à capsule jaune et le "Crown Stout" de Dow ont la vogue dans les principaux clubs et cafés par tout le Canada, s'il s'agit d'avoir la meilleure bière.

EN VENTE PARTOUT

THE NATIONAL BREWERIES, LIMITED
25-11 MONTREAL

P.-A. DUBORD & COMPANY, LIMITED.

A VIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné **Loi des compagnies**, il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 20e jour d'avril 1914, constituant en corporation Thibaudau Rinfret, conseil du Roi, Joseph-Émile Billette, Arthur Reginald Whitney Plimssoll et Regnier Brodeur, avocats, et Léon Lajoie, étudiant en droit, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: — (a) Faire un commerce général d'immeubles, à commission ou autrement, et acquérir par achat, bail ou échange des terrains, maisons, terrains miniers et minéraux, concessions forestières, scieries, magasins, résidences, hôtels, fabriques, entrepôts, théâtres et généralement toutes sortes de biens-fonds, et en disposer par vente, location, échange ou autrement, et payer pour l'acquisition de cette dite propriété soit en deniers comptants ou en parts du capital-actions de la présente compagnie, en obligations ou autrement; (b) Construire et ériger toutes sortes de constructions, résidences, hôtels, maisons de pension, fabriques, entrepôts, scieries; (c) Acquérir par achat, bail ou échange des carrières de granit, de pierre ou toutes sortes de carrières, briqueteries et fabriques; vendre ou échanger de la pierre à bâtir et à trottoirs, du granit, du ciment et de la brique de tous genres et les troquer et en faire le commerce et recevoir ou donner en paiement de tels biens soit des deniers comptants, ou des parts du capital-actions, obligations ou débiteures de la compagnie; (d) Construire, acheter, vendre ou fréter des vaisseaux de tous genres; acheter et vendre toute sorte de bois de construction, acier, fer, machinerie et autres articles entrant dans la construction et le radoub des vaisseaux et dans la construction et la réparation de maisons et bâtiments de toutes sortes; (e) Diviser, subdiviser, améliorer et développer des terrains dans le but de les vendre ou autrement; (f) Entreprendre et diriger à commission ou autrement l'administration de propriétés mobilières ou immobilières; (g) Détenir et acquérir, vendre, transférer, céder ou disposer de parts du capital-actions, obligations, débiteures ou autres preuves de dettes créées par d'autres corporations exerçant une industrie semblable, et en exercer tous les droits et privilèges d'un propriétaire, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (h) Vendre ou autrement céder tous les droits et la propriété de la présente compagnie, comme industrie active ou autrement, et en recevoir le paiement soit en deniers comptants ou en parts du capital-actions, obligations et débiteures créées par d'autres corporations avec tous les droits et privilèges d'un propriétaire; (i) Se fusionner avec toute compagnie dont les pouvoirs sont semblables à ceux de la présente compagnie aux clauses et conditions qui seront agréées; (j) Acquérir, comme industrie active ou autrement et aux clauses et conditions qui seront agréées, les affaires de tout individu, maison ou société faisant un commerce général d'immeubles ou exerçant une industrie semblable ou en partie semblable à celle de la présente compagnie; (k) Manufacturer, acheter ou autrement acquérir, détenir, posséder, vendre, céder ou autrement disposer, troquer et faire le commerce de marchandises, effets et articles et biens de tous genres; (l) Placer et affecter les deniers disponibles de la compagnie en la manière qui sera déterminée de temps à autre; (m) Distribuer, en espèces ou autrement, selon que la chose sera décidée, tous biens de la compagnie entre ses membres, et en particulier les actions, obligations, débiteures et autres valeurs de toute autre compagnie formée dans le but de prendre à son nom la totalité ou une partie de l'actif ou du passif de la présente compagnie; (n) Faire les avances de fonds, garantir les contrats ou autrement aider les clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et acquérir et détenir des valeurs de toutes sortes, mobilières ou immobilières, pour créances, engagements et obligations dus à la compagnie; (o) Rémunérer par des paiements en deniers comptants ou, avec l'approbation des actionnaires, par l'émission d'actions acquittées de la compagnie, ou de ses obligations ou débiteures, ou de toute autre manière, toute personne ou corporation pour services rendus en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes actions du capital de la compagnie, ou de toutes obligations ou autres valeurs de la compagnie ou au sujet de la formation ou promotion de la compagnie ou autrement; (p) Faire tout ce qui sera nécessaire, convenable ou propre à l'accomplissement des fins ou de nature à atteindre l'un quelconque des objets ci-dessus énumérés ou qui semblera profitable à la corporation à une époque quelconque, et en généraux exercer toute autre industrie (manufacturière ou autre) que la corporation jugera capable d'être convenablement exercée en rapport avec l'industrie ci-dessus, ou censée accroître directement ou indirectement la valeur des biens ou droits de la corporation ou les rendre profitables; (q) Les objets et pouvoirs mentionnés et contenus dans les divers paragraphes et clauses de la présente charte ne seront en aucune manière limités ou restreints par induction ou déduction des termes de tous autres paragraphes ou clauses. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "P.-A. Dubord & Company, Limited", avec un capital-actions de six cent mille dollars, divisé en 6,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 24e jour d'avril 1914.

THOMAS MULVEY,
Sous-Secrétaire d'Etat.
PERRON, TASCHEREAU, RINFRET,
GENEST, BILLETTE & PLIMSSOLL,
Avocats des Requêteurs.

Un terrible point d'interrogation

A propos d'une consultation de la "Presse"

Il n'y a pas de problèmes insolubles: il n'y a que des questions mal posées.

La mode est de nouveau aux consultations. Celle de "l'Action" marquera dans la série; celle de la "Presse" a pris de l'ampleur, mais elle n'aboutit guère.

Vous la connaissez? Le confrère demande aux gens d'indiquer ce qui, dans leur honnête opinion, donnerait du travail à ceux qui n'en ont pas.

Comme toujours, pour tout grand mal, les médicaments abondent. Chacun a sa panacée. Toutefois il arrive que plusieurs s'adonnent à proposer le même remède.

Ainsi, pour ce qui est du "remède agricole".

On écrit d'une part: Envoyez à la campagne une partie des sans-travail. L'agriculture manque de bras, c'est le temps de le dire ou jamais, et de là provient la hausse du coût de la vie, fléau jumeau de la pénurie de travail.

On écrit d'autre part: Retenez les cultivateurs aux champs; empêchez-les de venir grossir la horde des sans-travail. Les villes ne savent plus que faire, en théorie, tient sur pattes; dans la pratique, ça ne supporte pas une pichenette.

Les sans-travail qu'on veut envoyer à la campagne appartiennent logiquement à deux catégories:

I.—Ceux qui n'y sont jamais allés, ou n'y ont allés qu'en passant, et n'en connaissent rien.

II.—Ceux qui vont au Nord-Ouest une fois l'an, connaissent déjà quelque chose du travail qui les y attend; et, d'ailleurs, ce travail en est un de manoeuvre et non de cultivateur. La partie compliquée est exécutée par la machine et, d'un autre côté, il consiste en une seule opération.

La proposition d'atténuer la situation économique actuelle par l'envoi des sans-travail à la campagne me paraît donc proche voisine de celle qui dirigerait vers la musique l'excédent des peintres.

Restent les sans-travail venus de la campagne. S'ils le voulaient, n'y retourneraient-ils pas d'eux-mêmes?

Et s'ils ne le veulent pas, existe-t-il une loi qui nous autorise à les y renvoyer? Allons donc!

"Retenez les cultivateurs à la campagne!"

Ceci m'intéresse davantage, et c'est sur quoi je veux quelque peu appuyer.

J'ai l'intention, au sujet du monument qu'on propose d'élever en l'honneur de Louis Hébert, surnommé le pionnier de l'agriculture canadienne, de me livrer à des aperçus et à des commentaires assez vastes et, je puis bien vous le dire d'avance, au risque de vous paraître un petit peu prétentieux, assez inattendus sur notre vocation agricole. Je n'en dirai ici que quelques mots, pour les besoins du moment.

Cette vocation fut dans l'esprit des fondateurs de la colonie, mais remarquablement peu dans celui des gens expédiés

ici comme colons. De fait, ce fut un apothicaire, venu volontairement au Canada, qui songea le premier à planter des choux, et ce sur une étendue grande comme un mouchoir de poche, — entreprise agricole qui, au bout de quelques années, ne pouvait encore nourrir à satiété la famille Hébert et ses quelques employés.

La plupart des gens amenés pour cultiver coururent les bois ou devinrent militaires. Les héritiers directs de ces coureurs des bois sont les Canadiens d'aujourd'hui, qui préfèrent le chantier à la culture.

Si tant de Canadiens français sont devenus cultivateurs après la Cession, c'est poussés par la faim. A la première occasion — celle de l'immigration aux États-Unis, — ceux qui le purent levèrent le pied. D'autres, bien avant, avaient pris le chemin de la Californie. Puis, ce fut le chemin de nos villes et gros villages.

Nous n'avons pas, en somme, la vocation agricole: qu'a-t-on fait pour développer le goût parmi nous? C'est ce qui sera le sujet d'un autre article.

Toujours est-il que, de nos jours, nos paroisses se vident de plus en plus. L'élément qu'on en est à se demander si ce n'est pas l'instruction, si rudimentaire qu'elle soit, que nous donnons à nos enfants de la campagne qui les pousse — ceux des deux sexes — vers les villes. La même question, s'il vous plaît, se pose ailleurs encore plus que chez nous.

La *Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet 1912 publiait, du Dr Emmanuel Labat, une longue étude intitulée "La vocation paysanne et l'école". Je détache les lignes suivantes d'une analyse faite de cette étude par M. Darlu dans la *Revue Pédagogique*:

"Le petit paysan qui, à l'âge de six ans, entre à l'école est un apprenti de la terre. Mais en aura-t-il la vocation? C'est à l'âge de l'école, de six à douze ans, que la vocation paysanne est soumise à l'épreuve la plus dangereuse. Dès son arrivée à l'école, le petit paysan est tiré de sa "campagne, il est promené à travers le monde, à travers les plus extraordinaires inventions du genre humain. Pendant qu'il est plongé dans cet émerveillement enivrant et d'un genre si différent, les "sentiments qui sont l'aliment de la vocation paysanne s'effacent".

Faut-il donc retourner au terrible procédé en vigueur avant la Cession: tenir le cultivateur dans l'ignorance pour le retenir à la glèbe?

Terrible point d'interrogation! Oui, mais rien qu'à première vue. C'est ce que nous verrons bien dans un prochain article.

Je termine celui-ci en répétant que le remède agricole proposé pour atténuer la présente crise ne vaut pas le sucre qui recouvre la pilule.

D'ARGENSON.

tourer, la noire cathédrale, il fallait les voir réunies dans les greniers à foin, accroupies sur la paille, le "carreau" sur les genoux, faisant sauter, avec leurs mains calleuses, les fuseaux dont le crépitemment continu semblait l'accompagnement de leur babil criard.

Puis un homme vint, il y a dix ans; il était député et s'appelait Vigouroux. Dans ce temps-là, à Paris, les femmes élégantes prisaient peu les dentelles. Mais Vigouroux avait son idée. A travers la France, il fit appel au député d'Alençon et à eux deux ils entreprirent de remettre à la mode les dentelles méprisées. La lutte fut dure. Mais l'union fait la force. Et puis quelques grandes dames s'en mêlèrent, qui avaient gardé le culte de la vraie dentelle. On organisa une ligue. Enfin, les femmes élégantes, conseillées par leurs couturières, intéressées dans l'affaire, consentirent à se parer de dentelles. Bientôt, elles en voulurent partout, sur elles et autour d'elles. Tous les objets qu'elles touchaient furent voilés de dentelle; on en mit sur les fauteuils, sur les tables, sur les abat-jours.

Cependant, dans le Velay, les fuseaux s'agitaient. La dentelle "torchon" avait pris le nom de dentelle "Cluny"; on fabriqua des kilomètres de dentelles, — de quoi relier Narbonne à Paris, — et des carrés de Cluny de quoi couvrir les pavés de la ville. Les femmes ne suffisaient plus à la besogne, les hommes s'en mêlèrent. Les paysans délaissèrent la terre ingrate, qui ne produisait guère que la pomme de terre, et vinrent s'asseoir auprès des femmes. Le carreau sur les genoux, ils firent de la dentelle, sous la lumière électrique, autour des tables peintes au ripolin. L'argent affluait. Des intermédiaires s'enrichirent. En peu de temps le pays, clérical et réactionnaire, devint radical. Il l'est resté.

Un poète de talent, M. Max J..., ne cache à personne que les chapeaux "melon" de couleur grise lui sont redevables d'être à la mode, et voici comment il l'explique. Un jour qu'il suivait la rue de Richelieu en compagnie de son ami le peintre G. Bra..., leurs regards furent attirés par l'étaillage d'un chapelier. On y voyait d'exceptionnels couvre-chefs, entre autres un petit "melon" qui ressemblait par sa couleur et par sa forme à une énorme perle. M. G. Bra... fit remarquer à son ami M. Max J... que ce chapeau devait le coiffer à merveille. Ils entrèrent donc dans la boutique, poussés seulement par la curiosité et persuadés que le prix de l'objet serait trop élevé pour eux. Mais le marchand les accueillit avec empressement: "Je vois ce que c'est, dit-il, vous êtes acteurs, et vous avez besoin d'un chapeau pour un déguisement. Ceux-ci datent de vingt et trente ans. Lequel désirez-vous? Le gris? Il est à vous, Monsieur, pour soixante-quinze centimes." M. M. J... emporta le joli chapeau "melon" qui ressemblait à une perle, s'en couvrit la tête et alla visiter le grand couturier, M. Paul P.... A la vue du poète, celui-ci se précipita sur le téléphone, convoqua d'urgence son chapelier et lui ordonna de prendre copie du chapeau afin d'en fabriquer une réplique à son usage. Et c'est ainsi, assure M. Max J..., que les chapeaux "melon" de couleur grise, lancés par le grand couturier, commencèrent de faire fureur.

En vente aux bureaux de l'"Action"

Nos Amis les Québécois, album de caricatures. Dessins de Ch. HUARD, adaptés aux mœurs de Québec. Couverture en couleurs de Charlebois. Préface de Jules Fournier. 25 cents. Edition de luxe \$1.00

Souvenirs de Prison, par JULES FOURNIER, Préface d'Oliver Asselin. 25 cents. Edition de luxe \$1.00

A Quebec View of Canadian Nationalism, par OLIVIER ASSELIN. 25 cents. Rapport sur l'immigration française et belge, par OLIVIER ASSELIN. 25 cents.

On demande un compagnon

Pour faire à pied, à raison de 15 milles par jour en moyenne, le trajet de 225 milles de Matane à Gaspé, par la Côte de Gaspésie. Superbe occasion de se refaire la jambe, si on n'a jamais eu. Préférence à quelqu'un qui ne lit jamais les journaux. Départ vers le 10 juin. S'adresser à MARCHEUR, aux bureaux de l'Action.

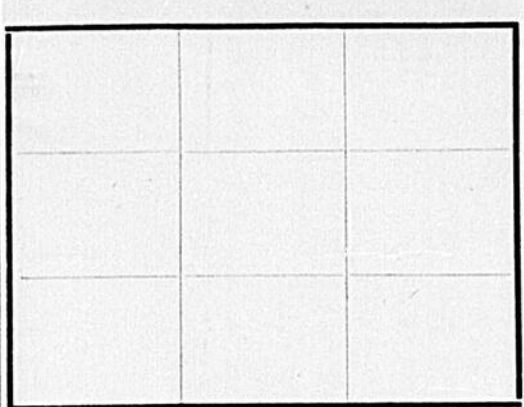
Bons mots et anecdotes

Un journal du matin mena récemment une violente campagne contre M. D.... C..., de l'Académie française, homme politique d'opposition.

Un de nos amis le rencontra et lui demanda la cause de tout ce tapage: —Bah! répondit l'académicien, cela n'a pas grande importance. Mais je ne sais vraiment qui les a renseignés. Ce ne peut être que mon concierge... ou Paul Bourget.

L'ACTION est publié par Jules Fournier, tous les samedis, à Montréal. Adresse pour la police: rue Saint-Gabriel, 72.

1 LOT GRATIS



Il s'agit de placer dans chacun de ces carreaux les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, de façon à ce que l'addition forme toujours 15.

Ceux qui trouveront la solution de ce problème enverront leur nom et leur adresse au No 21 rue Saint-Jacques, et auront droit à un lot gratis (titre clair) dans le

"Old Orchard Canadien"



MODELE 52.

Un Vêtement Idéal pour les Hommes aux Goûts Simples.

Veston sac demi-ajusté, avec devant souple roulé.

Gilet échanuré haut, apparent au-dessus du veston.

Pantalon en ligne droite, largeur moyenne.

Quels que soient l'étoffe que vous choisissiez et le prix que vous payiez, le même soin est apporté à la coupe et à la façon.

Vous pouvez avoir ce costume pour un minimum de \$18, ou maximum de \$35. — Satisfactions assurées dans l'un ou l'autre cas.

Etablissements 2314

"Fashion-Craft"

MAX BEAUVIS, Ltee, 229 rue St-Jacques
DURE Ltee, 463-Bis, rue Ste-Catherine
A. A. ROY, 469-Est, rue Ste-Catherine
HANSHER & DRENNSTEIN, 23-Duval, rue Ste-Catherine

Quand certains individus lisent un livre de médecine, ils s'imaginent avoir toutes les maladies qui y sont décrites, mais quand ils lisent un traité de morale, ils sont sûrs et certains que le voisin a tous les vices et les défauts dont il y est fait mention.

Pour impressions en tout genre, s'adresser à l'"Action." Tarif modéré, travail rapide et de premier ordre. Demandez nos prix. "L'ACTION," Rue Saint-Gabriel 72. Téléphone: Main 5356.

D'aucuns se sont peut-être imaginé que les rédacteurs de l'Action vivent d'amour et d'eau fraîche. Rien n'est plus faux. Ils travaillent pour gagner leur vie. Quand ils n'ont pas autre chose à faire, ils rédigent des discours ou des mémoires pour les autres, font de la traduction ou préparent des annonces moyennant finances. Leur tarif est

élevé, mais leur travail est irréprochable. Avez-vous besoin d'eux??—S'adresser rue Saint-Gabriel, 72.—Téléphone: Main 5356.

Pour impressions de tout genre, VOIR

La Cie Marchand Frères, LIMITEE

56, rue Amherst MONTREAL

Travail de premier ordre

Téléphone Est 3396

THEATRE NATIONAL
Semaine du 1er juin 1914
"SERVIR"
Deux actes de M. HENRI LAVEDAN
"LA CHANCE DU MARI"
Un acte, de MM. ROBERT DE FLERS et G.-A. de CAILLAVET

A. LANGEVIN

ALBERT L'ARCHEVÊQUE

Langevin & L'Archevêque

8, rue Saint-Jacques, 8

Téléphone: Main 1948

Amenagements de bureaux, Articles de bureaux, Livres, Reliure, Impressions.

Agents exclusifs, à Montréal, de la "Revue Française"

Aux amis de l'"Action"

Aimez-vous notre journal? Nos idées vous plaisent-elles? Il n'est pas de plus efficace moyen de nous encourager que de nous confier

VOS IMPRESSIONS

Tarif modéré

Travail de premier ordre

DEMANDEZ NOS PRIX

"L'Action"

Rue Saint-Gabriel, 72

Téléphone: Main 5356

La tragique fin de l'"Empress of Ireland"

La tragique fin de l'*Empress of Ireland*, ou près d'un millier de personnes ont trouvé la mort hier, a soulevé partout un cri d'horreur. Plaignons ces infortunés qui, partis pleins d'espoir pour un voyage enchanté, ne reverront jamais le ciel natal, les eaux, les collines, les fleurs de la patrie...

Nous cependant, qui leur survivons, tâchons que la leçon de leur fin malheureuse ne nous soit pas complètement inutile... Apprenons par cet événement combien la vie est courte et fragile, et tâchons du moins de jouir comme il convient du peu qui nous en reste. Loins des vagues desirs et des ambitions démesurées, sachons cultiver nos choux en paix, — nos choux, nos pois d'odeur

et nos roses. Surtout si nous en avons acheté les plants chez DERY, l'incomparable grainetier et marchand de plants dont le nom, dès aujourd'hui, est célèbre par tout le Canada, nous trouverons à cette occupation sans péril plus de plaisir — et surtout de sécurité — qu'à tous les lointains voyages et excursions.

HECTOR-L. DERY,

21-Est, rue Notre-Dame, 21-Est.

N.-B.—Ne pas oublier de demander le catalogue illustré de Dery pour 1914. Envoyé gratis et franco sur demande à tous les lecteurs de l'Action. Se recommander de notre journal.

(Signé) PANPAN (ZIZI pour les dames).

Bon à connaître

(Du Canadian Parliamentary Guide pour 1916)

Le Canada est une superficie considérable de terre comprise au nord du Traité de Réciprocité. Découvert par Sir Charles Tupper. Constitué en pays par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord (1871), que nul n'a lu depuis.

Le Canada comprend le Manitoba, Toronto, la Press Gallery et le Sénat. Il est gouverné par les Orangistes, la Hiérarchie, les United Empire Loyalists et l'Association des Manufacturiers.

Principales industries. — La réforme du Sénat, la fabrication des programmes politiques, de colonels honoraires, de scandales, de promesses, de transcontinentaux, de commissions royales, et de politiques navales.

Curiosités de la Mode

Si Jules Vallès revenait dans sa bonne ville du Puy, il y aurait quelque peine à la reconnaître. Le Puy, la plus pittoresque des villes de France, le sol le plus aride, le paysage le plus âpre, des habitants presque sauvages à force de pauvreté: telle était la ville natale de Vallès, il y a vingt ans encore. Alors la seule industrie du pays consistait dans la dentelle que les femmes confectionnaient au moyen de fuseaux sur des coussins de toile cirée nommés "carreaux". Misérable industrie! La dentelle achetée aux pauvres femmes était payée à raison de six liards le mètre et on l'appelait la dentelle "torchon". Le métier était si peu productif que les ouvrières cessaient le travail avec le jour, car le gain ne valait pas la chandelle. Tout le long des ruelles qui en-